



Un titre de séjour avec un cdi

Par **Marissa28**, le **11/08/2010** à **23:29**

Bonjour,

je suis une jeune femme âgée de 30 ans et je suis de nationalité Algérienne, je suis rentré en France avec un visa de court de séjour donc je suis sans papier.

depuis 2 mois je travaille comme nounou et femme de ménage et ma patronne viens de me proposé un CDI et une promesse d'embauche, me question est :
est ce que je peut avoir ma régularisation avec ce CDI et s'il vous plais dites moi les démarches a faire.

je vous remercie d'avance et j'attends vôtre réponse avec impatience.
bonne soirée

cordialement

Par **Massilienne**, le **15/08/2010** à **13:58**

bonjour, je pense que c est possible que tu obtiennes un titre de sejour pour un droit au travail sur le territoire francais, je suis en train de faire ce recours avec mon mari, avec un monsieur qui a l habitude de faire ca pour des sans papiers.

Notre situation est un peu plus differente, mais pour que tu en saches plus, renseignes-toi aupres d'associations telles que terre france d'asile ou encore la cimade, ou d'autres...

Bon courage à toi.

Massilienne

Par **Marissa28**, le **15/08/2010** à **14:56**

bonjour,
je te remercie pour ta réponse je vais essayer de trouver une association par ce que la ou j'habite il y a pas trop d'association pour les sans papiers.
et slvp si vous avez plus de renseignements n'hésiter pas a me contacter je vous remercies d'avance et bon courage a vous aussi pour vos démarches.

bonne journée

cordialement

Par **soufiane31201**, le **06/08/2011** à **02:34**

bonjour ,
vous avez réglé l affaire ou non .
merci